



FORGEARD, André, Henri, François.

1924 - 2018



André, Forgeard, voit le jour le 8 octobre 1924, à Lancieux, (Côtes d'Armor), 2^{ème} d'une fratrie de 5 frères et sœur. Son père est marin de commerce, sa mère épouse au foyer. Il fréquente l'école communale de son village et obtient le certificat d'études primaires en juin 1939.

Le 22 décembre de la même année, au Havre, il embarque comme mousse sur le cargo « Ville de Tamatave » qui effectue des transports de marchandises sur Madagascar. Il prend aussitôt la mer direction Madagascar, avec une escale à Marseille, franchit le canal de Suez et, à l'issue d'une traversée de 5 mois, débarque à Tamatave.

Il prend nouveau la mer pour rejoindre son port d'attache au Havre mais la situation a changé, la France est envahie par les troupes allemandes et l'Italie est entrée en guerre le 10 juin 1940. La mission du « Ville de Tamatave » s'en trouve modifiée, de cargo pour marchandises, il devient bateau de transports de troupes et embarque des centaines de soldats malgaches et réunionnais. La déclaration de guerre de l'Italie contre la France, interdit la route maritime par le Canal de Suez et oblige le passage par le Cap de Bonne Espérance. A l'issue d'une traversée mouvementée il débarque à Marseille fin 1940.

Le 31 janvier 1941, il quitte Marseille à destination de Madagascar, via le Cap de Bonne Espérance et débarque à Tamatave le 24 mai 1941. Du fait de l'état de guerre, son bateau n'est pas en mesure d'entamer un retour sur Marseille et encore moins sur Le Havre, son port d'attache. Cependant, il effectue des liaisons sur la Réunion et du cabotage dans le canal de Mozambique avec des débarquements aux Comores, Anjouan, Mayotte, etc.

Le 27 juillet, battant pavillon français, le bateau est intercepté par la Royal Navy. Sous escorte, il est contraint de rejoindre les côtes africaines au large de l'actuelle Sierra Léone pour accoster au port de Freetown. Il est débarqué avec l'équipage et interné dans un camp sous la surveillance de l'armée britannique.

Le 28 septembre, un officier des Forces Navales de la France Libre, leur propose de rallier la France Libre et de rejoindre le Général de Gaulle en Angleterre.

Alors qu'il n'a pas encore 17 ans, il accepte la proposition. Il est aussitôt libéré et embarque à Freetown sur le paquebot « Le Roncay ». A bord, il rejoint de nombreux militaires dont beaucoup venant de Syrie qui, comme lui, veulent rejoindre Londres. Il débarque à Plymouth où il est dirigé immédiatement sur la « Patriotic school ». Il s'agit d'un camp de triage destiné à vérifier que les futures recrues ne sont pas des espions. Bien qu'issu de la marine marchande et en possession de son livret professionnel maritime, il est tout de même soumis à un interrogatoire qui conclut à son aptitude à s'engager dans les Forces Françaises Libres.

Le 28 octobre, il signe un contrat pour la durée de la guerre, prolongé d'une durée de 6 mois. C'est ainsi qu'il suit un entraînement militaire dans la banlieue de Londres ainsi qu'à Portsmouth, à bord de l'avisos « Arras » qui sert de bâtiment de base.

A l'issue, il est désigné pour suivre la formation Asdic (acronyme d'Allied Submarine Détection Investigation Committee). Durant plusieurs mois, à Campbelltown, en Ecosse, il acquiert les connaissances techniques et opérationnelles pour mettre en œuvre les moyens spécialisés dans la lutte anti sous-marine.

Matelot breveté Asdic, le 11 septembre 1942, il est affecté à bord de l'avisos colonial « Savorgnan de Brazza » basé à Newcastle, spécialisé dans la détection sous-marine. En outre dans le dispositif poste de combat, il intègre comme servant, une équipe de mitrailleuse. Le 22 décembre, il rejoint la base de Greenock en Ecosse, en naviguant au plus près du littoral du nord de la Grande Bretagne, afin d'éviter toutes attaques sous-marine.

Le 3 janvier 1943, il quitte Greenock et participe à des escortes de cargos. Le 3 mars, le « Savorgnan de Brazza » appareille au sein d'un convoi de 66 bâtiments et 13 escorteurs. Le 19 mars, dans le golfe de Gascogne, le convoi est pris à partie par l'aviation ennemie. Il regagne son poste de combat lorsqu'un Focke-Wulf Condor repéré à 2000 mètres par tribord, fonce sur son bateau, soute à bombes ouverte. Aussitôt toutes les pièces entrent en action et mettent l'appareil ennemi hors de combat. C'est son baptême du feu. Le « Savorgnan de Brazza » stoppe les moteurs et met une baleinière à l'eau pour récupérer le corps du pilote. Le convoi étant poursuivi par des sous-marins ennemis, ses connaissances de la détection sous-marine sont rapidement mises en œuvre. Le 24 mars, il mouille à Gibraltar et jusqu'au 12 avril, il effectue des missions en méditerranée, au large des côtes espagnoles. Puis il appareille pour l'Atlantique afin de reprendre les escortes de convois.

Le 22 avril, au large de Dakar, le « Savorgnan de Brazza » repère un sous-marin en plongée, il effectue des grenadages à l'issue desquels une tache d'huile apparaît à la surface. L'attaque est classée par l'amirauté « victoire possible ». La mission se poursuit avec des escales à Freetown, Douala, Libreville, Port Gentil, Pointe Noire, Walvis-Bay, Captown, Durban et, le 3 juillet, il retrouve le port de Tamatave.

Dès lors, il opère dans la zone de l'océan Indien avec des escales à Diégo Suarez, Mombassa, Nosy Be, Comores, Mayotte, Anjouan, la Réunion. Ces missions ne sont pas des croisières de rêve ; des sous-marins ennemis rôdent et les détecteurs toujours à l'affût et ne manquent pas de les déceler.

Le 12 août, le « Savorgnan de Brazza » appareille de la Réunion pour porter secours à un cargo britannique, le « Clan Mac Arthur », torpillé par un sous-marin ennemi.

Le lendemain, il repère 3 embarcations avec 99 rescapés, les récupère rapidement et met le cap sur l'île Maurice, non sans armer les postes de combat. En effet un groupe de 6 sous-marins a été repéré. Les missions d'escortes de convois se poursuivent sans relâche.

Le 11 novembre, pour la 1^{ère} fois, son bateau est survolé par un avion japonais, ce qui se reproduira à plusieurs reprises, l'obligeant à quitter ses fonctions de détecteur pour armer son poste de combat.

Le 21 novembre, il appareille avec un convoi pour Ceylan (actuel Sri-Lanka) et regagne Diego Suarez le 11 décembre.

Le 12 décembre, il se porte au secours du cargo « le Triomphant » en avarie suite à cyclone au large de Ceylan. Vers 10 heures, il détecte distinctement un sous-marin japonais en plongée. Deux grenadages successifs sont alors effectués. Quelques minutes plus tard, il est abasourdi par deux violentes explosions sous-marines qui lui font croire que son bateau a été torpillé. Puis de gros remous remontent en surface, accompagnés de bulles et d'une importante nappe d'huile. Aucun doute, le sous-marin a été sévèrement endommagé, sinon coulé. La mission se poursuit jusqu'à la prise en remorque du « Triomphant » jusqu'à Diego Suarez le 19 décembre. La destruction sera confirmée quelques semaines plus tard par l'amirauté.

Le 30 janvier 1944, il quitte l'océan Indien pour l'océan Pacifique avec des escales à l'île Maurice et la Réunion pour gagner le port de Freemantle en Australie, le 27 février.

Les missions se succèdent sur Nouméa, Guadalcanal, les Iles Salomon les Nouvelles Hébrides, et c'est à Nouméa, le 7 juin, qu'il apprend avec joie le débarquement en Normandie. Il ne fait aucun doute que la guerre va bientôt se terminer, et surtout qu'il va pouvoir obtenir des nouvelles de France qui font terriblement défaut.

Le 11 juin, le « Savorgnan de Brazza », relevé de la zone d'opérations du Pacifique sud est remis à la disposition de la Flotte de l'Océan Indien. Il appareille de Nouméa pour Sydney, Melbourne, Adelaïde, Freemantle. Le 25 août, Il défile à Perth, en Australie, à l'occasion d'une cérémonie en l'honneur de la libération de Paris. Puis ce sont Ceylan, Mombassa au Kenya et Tamatave

Le 2 décembre, il quitte les côtes africaines pour la France, via Aden, le canal de Suez, Alger et enfin Toulon où il arrive le 1^{er} janvier 1945. Ambiance particulière que cette ultime mission de guerre, angoisse, inquiétude pour sa famille dont il n'a plus de nouvelles depuis des années. Il obtient une permission et rejoint sa Bretagne natale qu'il n'a pas revue depuis plus de 5 années.

Le 1^{er} mars il regagne la base de Glasgow jusqu'au 3 juillet, date à laquelle il est placé en congé de démobilisation. Il est rayé des contrôles de la Marine Nationale le 1^{er} septembre 1945.

Il arrive à Colombelles en 1946, participe à la reconstruction de l'usine de la Société Métallurgique de Normandie puis est employé au sein de l'entreprise, à la chaudronnerie et en fabrication, jusqu'à la retraite en 1983.

Décorations

- Chevalier de la Légion d'Honneur (2015)
- Croix du combattant volontaire avec barrette « guerre 1939-1945 »
- Croix du combattant volontaire de la Résistance
- Médaille commémorative des services volontaires dans la France Libre
- Médaille de reconnaissance de la Nation avec barrette 1939-1945
- Médaille commémorative de la guerre 1939-1945 avec barrettes « engagé volontaire » « Atlantique » « Extrême-Orient »

Citation collective

Le 27 octobre 1944, le Général de Gaulle, cite à l'ordre de l'Armée de Mer, avec attribution de la croix de guerre avec palme, l'avis « Savorgnan de Brazza » et donne droit, au Matelot FORGEARD, André, le port individuel de la fourragère aux couleurs de la croix de guerre 1939-1945.

(JO du 5 novembre 1944)

